

# Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso

Yacouba YARO\*

## INTRODUCTION

Classé parmi les pays les plus faiblement scolarisés de la planète, le Burkina Faso présente de nos jours un taux brut de scolarisation de 30 %. Même si ce taux national est faible, il dissimule en fait de très fortes disparités entre les 30 entités administratives qui composent le pays (YARO, 1993). C'est ainsi que certaines provinces, comme la Tapoa et le Séno, possèdent des taux bruts de scolarisation de 10 à 15 %, alors que d'autres, comme le Kadiogo, principalement composé de la ville de Ouagadougou, offrent une scolarisation qui concerne environ 82 % des enfants âgés de 7 à 14 ans. Les raisons de la disparité scolaire entre les unités administratives du pays tiennent principalement à des déterminants géographiques, démographiques, économiques, culturels ou religieux qu'il convient d'identifier.

En effet, les attitudes scolaires des parents se distinguent fondamentalement selon qu'ils résident en milieu rural ou urbain (MARTIN, 1981), qu'ils observent des pratiques religieuses animistes, islamiques ou chrétiennes. C'est aussi en fonction de leur statut professionnel ou de leur catégorie sociale que les parents décident de scolariser toute ou une partie de leur progéniture (HUGON, 1993), ou de préférer, quelquefois, l'instruction du garçon à celle de la fille. Dès lors, l'analyse des stratégies scolaires, sur un plan macrospatial, requiert la prise en considération d'un ensemble de facteurs inhérents aux différentes zones du pays. Ainsi le Séno et la Tapoa, dont les populations ont adopté des stratégies scolaires en fonction de leur environnement socio-économique et culturel, ne présentent pas les mêmes réalités de scolarisation que le Kadiogo. Dans cette province « urbanisée et très cosmopolite », la scolarisation est caractérisée par la volonté des ménages d'inscrire

\* Chercheur associé à l'équipe « Politiques d'éducation » de l'UR 54 de l'Orstom. 02, B.P. 5472, Ouagadougou, Burkina Faso.

les enfants à l'école, mais surtout par la capacité que l'État peut offrir dans ce domaine à travers le nombre de ses écoles (LANGE, 1991). Ce faisant, il existe de très grandes disparités dans l'élaboration des stratégies scolaires des parents, phénomène que nous avons choisi d'illustrer à travers l'étude de ces trois entités administratives, géographiquement, économiquement et culturellement distinctes. Seuls quelques points communs au Séno et à la Tapoa, tels que leur caractère rural et leur faible niveau de scolarisation, peuvent être mentionnés. Quant au Kadiogo, la troisième zone d'étude, il est non seulement le plus urbanisé (INSD, 1993) mais aussi le plus scolarisé du pays (MEBAM, 1992).

À partir d'une analyse comparative, on peut cerner avec plus de pertinence les variations comportementales des parents à l'égard de l'école, leur position et leur conception de la scolarisation. L'étude est surtout basée sur les données d'une enquête sociodémographique que nous avons réalisée dans ces provinces entre 1992 et 1993<sup>1</sup>. Le ménage constitue l'unité d'observation et son chef — de sexe masculin ou féminin — est l'unité statistique de collecte. L'investigation a porté sur des échantillons représentatifs pour chaque province, comprenant 148 personnes dans le Séno, 252 dans la Tapoa et 688 à Ouagadougou (Kadiogo). Soulignons que l'analyse développée ici concerne essentiellement les stratégies mises en œuvre par les parents, en faveur ou à l'encontre de la scolarisation de leurs enfants dans le cycle primaire.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SÉNO, DE LA TAPOA ET DU KADIOGO

Par la position qu'elles occupent sur le plan géographique, ces trois provinces du Burkina sont très distinctes. Ainsi le Séno, situé au nord-est, fait partie de la zone sahélienne, la région la plus aride et la plus sèche du pays. Dans cette partie du pays, la pluviométrie varie annuellement entre 300 et 500 mm, et les aléas climatiques, très fréquents dans cette zone, entraînent un déficit agricole, de sorte que l'agriculture occupe une place moindre par rapport à l'élevage dans les occupations professionnelles des populations. Celles-ci sont constituées généralement de pasteurs transhumants qui migrent, en période sèche, vers des zones favorables aux pâturages de leur bétail.

La Tapoa occupe l'extrême est du Burkina et appartient à la zone soudanienne, où les pluies durent de cinq à six mois. Dans cette zone, la

<sup>1</sup> Cette recherche a été réalisée grâce à l'obtention d'une allocation de recherche de l'Orstom.

pluviométrie est relativement moyenne et varie annuellement entre 600 et 800 mm. Les populations sont sédentaires et l'agriculture constitue leur principale activité (plus de 98 % de la population active). Il convient cependant de souligner que, à l'instar du Séno, les activités agropastorales dans la Tapoa sont pratiquées de manière traditionnelle avec des moyens rudimentaires, d'où généralement leur faible productivité et le recours à une main-d'œuvre abondante. Dans ces conditions de production faiblement modernisée ou mécanisée, le travail ou la participation des enfants (en âge scolaire) s'avère nécessaire. C'est ainsi qu'au cours de l'enquête nous avons noté que près de 100 % des agriculteurs ne pouvaient se passer du concours de leurs enfants et que 90 % des éleveurs affirmaient que leurs enfants leur apportaient une aide importante dans le gardiennage et la surveillance de leurs troupeaux.

Enfin, le Kadiogo, qui relève aussi de la zone soudanienne, constitue la plus petite unité administrative et forme une sorte de « noyau » au cœur même du pays. Contrairement aux deux autres entités, il existe dans le Kadiogo une diversité d'activités professionnelles, relevant de l'administration, du commerce, de l'artisanat ou de secteurs dits « informels ». Toutefois, une proportion de 25 à 36 % de la population active de cette zone déclare l'agriculture comme sa principale activité (INSD, 1989). Il faut nuancer cette dernière donnée car, la plupart du temps, l'agriculture est déclarée par certains citoyens comme étant leur occupation principale lorsqu'ils sont au chômage ou n'occupent pas un emploi précis et stable (YARO, 1994). Par ailleurs, si dans le Séno et la Tapoa un grand nombre de parents bénéficient de la participation des enfants pour leurs activités, seuls 15 % des enquêtés du Kadiogo déclarent que les enfants les assistent ou les aident dans leur travail. Généralement, ces parents sont dans le commerce ou l'artisanat, et ils nous ont déclaré, au cours de l'enquête, qu'ils « retenaient » certains de leurs enfants auprès d'eux afin de les initier aux métiers qu'ils exercent. Dans ce cas, le parent commerçant ou artisan opte plus volontiers pour l'initiation professionnelle « sur le tas », plutôt que pour l'instruction scolaire. Cette stratégie de rétention des enfants que pratiquent certains parents n'est pas spécifique au Kadiogo, mais se remarque également sur l'ensemble du territoire. En effet, si la participation des enfants aux activités agricoles et pastorales peut être considérée comme une résultante du mode de production traditionnel, il faut retenir que dans le Séno et la Tapoa, par exemple, les agriculteurs et les pasteurs cherchent à perpétuer leurs activités, en orientant une partie de leurs enfants — ou tous — vers ce secteur économique primaire. Quoi qu'il en soit, la participation ou non des enfants aux occupations professionnelles des parents, et de façon plus générale le travail des enfants, induit des stratégies scolaires qui entraînent des effets importants sur la scolarisation (MARCoux, 1993).

Sur le plan démographique et culturel, le Séno et la Tapoa sont habités pour l'un de Peuls et assimilés (88 %) et pour l'autre de Gurmantché (94 %) : quant au Kadiogo, il se compose à 70 % de Mossi et, contrairement au Séno et à la Tapoa, on y rencontre d'autres groupes ethniques, tels que les Gurunsi, les San, les Lobi/Dagara, les Bwa, les Dioula... Ainsi la population du Kadiogo est-elle plus hétérogène que celle des deux autres entités. En outre, soulignons que le Séno est à 95 % islamisé (INSD, 1993), la Tapoa à 70 % animiste (INSD, *op cit.*), et les Gurmantché le sont à 94 % (enquête sociodémographique Orstom/Yaro, 1993). En ce qui concerne le Kadiogo, l'islam (51 %) et le christianisme (48 %) s'imposent de façon équilibrée, et seulement 1 % de personnes déclarent être animistes. La prédominance de la religion musulmane dans le Séno et celle de l'animisme dans la Tapoa peuvent être considérées comme des facteurs régulateurs de l'organisation sociale et du vécu des populations. Aussi l'impact de ces religions sur l'évolution scolaire de ces deux provinces est-il important. En effet, rien pratiquement ne se réalise ou ne se décide sans que l'on se réfère aux principes coraniques dans le Séno, ou que le Gurmantché ne consulte son « sable », dans lequel il trace des figures cabalistiques dont il possède les secrets d'interprétation. De telles pratiques religieuses ou mystiques ne se manifestent pas autant dans le Kadiogo, même si, quelquefois, il arrive que certaines personnes recourent à des pratiques « occultes » pour favoriser l'inscription ou la fréquentation scolaire de leur progéniture.

## LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES : DES ATTITUDES VARIÉES

Les modalités d'inscription d'un enfant dans une école publique au Burkina diffèrent profondément d'une zone rurale à une zone urbaine. En effet, dans les zones rurales comme le Séno et la Tapoa, les parents sont très réticents à scolariser leurs enfants. Fréquemment, c'est par des méthodes coercitives que les autorités administratives et éducatives obligent une grande partie de la population de ces provinces à inscrire leurs enfants à l'école. Ainsi, accompagnées de gendarmes ou de policiers, les autorités passent de concession en concession à la recherche des enfants en âge d'aller à l'école. Mais face à ces méthodes de recrutement scolaire forcé, bon nombre de parents n'hésitent pas à trouver des astuces ou des subterfuges pour éviter que leur enfant ne soit inscrit à l'école. De ce fait, certains déclarent que l'enfant en âge d'aller à l'école est décédé ou ne réside plus en famille ; d'autres n'hésitent pas à présenter aux autorités des enfants de deux à quatre ans, ou encore ceux qui objectivement ne peuvent être scolarisés en raison de tel ou tel handicap (sourd, muet, etc.). De telles pratiques nous ont été relatées par le questionnaire des enseignants et au cours des entretiens que

nous avons eus avec les autorités locales. Mais contraindre un parent à scolariser son enfant, c'est, comme le rapporte J. Capelle, « une opération qui n'est profitable qu'au toubab [à l'administration] [...] car [...] décider de ne plus envoyer l'enfant à l'école est un pas qui est vite franchi par le parent » (CAPELLE, 1990 : 46). C'est aussi le point de vue des maîtres, qui affirmaient que la scolarisation forcée ne produisait que des effets de courte durée (CARRON et TA NGOC CHAU, 1981), d'autant que, dès le premier trimestre de l'année scolaire, plus de 57 % des élèves abandonnaient dans le Séno et environ 15 à 25 % dans la Tapoa : des abandons qui se faisaient sur l'ordre — ou avec la complicité — des parents.

Pourtant, pour les autorités, la scolarisation forcée demeure la seule voie, le seul procédé pour que les écoles de ces zones ne soient pas désertées : ne pas contraindre les parents. affirment-elles, c'est assister progressivement à la disparition des écoles dans ces zones qui, rappelons-le, ont vu le jour dans le cercle de Dori (actuel Séno) en 1904, et dans celui de Diapaga (Tapoa) en 1912. Les autorités administratives de ces régions tendent ainsi à instituer cette méthode de recrutement scolaire, en la considérant comme la plus fiable et la plus adéquate, pour que la scolarisation survive encore (aussi faible soit-elle). Si l'école est très peu appréciée ou très peu fréquentée dans ces deux unités administratives, en revanche, on observe le phénomène inverse dans le Kadiogo.

En effet, dans cette circonscription administrative, chaque parent s'organise pour mettre au point des stratégies bénéfiques pour la scolarisation de ses enfants. C'est ainsi que certains bravent les intempéries climatiques (juin, le mois de recrutement, étant une période pluvieuse) en séjournant, nuit et jour, dans les domaines scolaires. Souvent, les parents attendent trois à quatre jours dans les cours d'école, avec l'espoir d'obtenir une place. Pendant ces périodes de recrutement, on dénombre la plupart du temps plus d'un millier de parents, alignés les uns derrière les autres dans l'espoir d'obtenir une place parmi les cent qui leur sont proposées au CP1 (et ce bien que les salles de classe soient édifiées pour accueillir une soixantaine d'élèves au maximum). C'est dire que la scolarisation est réellement recherchée par les habitants du Kadiogo, à telle enseigne que les périodes d'inscriptions sont vécues dans certains ménages comme des moments d'angoisse et de questionnement. Chaque parent tient à envoyer son enfant dans une école publique, parce que celle-ci occasionne moins de frais que les écoles privées, qui coûtent en moyenne entre 30 000 et 50 000 francs CFA par an. Aussi les moments d'inscriptions scolaires sont mis à profit par certains jeunes chômeurs pour créer des services spontanés : ils proposent des places dans les rangées, moyennant des sommes allant de 2 000 à 3 000 francs CFA, parfois 5 000 francs CFA. Quant aux parents proches du pouvoir ou de l'administration, « les enfants sont recrutés

sur un simple appel téléphonique à l'instituteur ou par une invitation autour d'une bière, accompagnée d'une bonne grillade », comme nous le rapportait un jeune instituteur, averti de telles pratiques de corruption dans son école. Ces agissements, de plus en plus fréquents, révèlent les divers moyens que certains parents sont prêts à adopter pour que leur enfant soit inscrit dans une école. Trouver une place dans un établissement primaire public est un véritable « casse-tête » pour un grand nombre de parents vivant à Ouagadougou.

La diversité des attitudes des parents face à l'école montre à quel point cette institution présente des intérêts variés pour les populations. Quels sont les facteurs qui expliquent que les uns (du Séno et de la Tapoa) manifestent un désintérêt pour l'école, alors que les autres, ceux de Ouagadougou, continuent de manifester ce grand désir de scolariser les enfants ? Ces comportements face à l'institution scolaire ne sont-ils pas aussi en relation avec l'offre étatique et la manière dont celle-ci se présente ? Comme le souligne J. Hallak :

« Il n'existe pas de solution magique. Changer la demande d'éducation, cela veut dire changer les aspirations, les espérances et les comportements sociaux ; cela veut dire aussi diversifier l'offre pour mieux l'adapter à la demande » (HALLAK, 1991).

Dès lors, il nous faut analyser les raisons des différentes attitudes scolaires, et ce par une évaluation des principaux déterminants qui agissent sur la scolarisation.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION DES DÉTERMINANTS SCOLAIRES

Pour réaliser cette analyse, nous avons choisi d'utiliser la méthode des évaluations multivariées qui a l'intérêt de présenter les mêmes traitements statistiques de l'AFC (analyse factorielle des correspondances) que de l'ACP (analyse des composantes principales)<sup>2</sup>. Cette méthode se base sur des données qualitatives et quantitatives. L'étude de ces déterminants scolaires part du traitement statistique des réponses, apportées par les parents, aux questions suivantes :

<sup>2</sup> L'analyse factorielle a pour objet de déterminer des facteurs à partir des intercorrélations existant entre un ensemble de variables. L'analyse factorielle de correspondance porte sur des données nominales. Son intérêt est qu'elle permet de cerner le rôle symétrique joué par différentes modalités qualitatives.

Quant à l'analyse en composantes principales, elle porte sur des modalités de phénomènes dont les fréquences ont été observées. C'est donc une analyse qui concerne des données quantitatives.

Pour plus d'informations sur ces définitions, se référer au *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation* de Landsheere (G.) paru aux éditions PUF (2<sup>e</sup> édition), 1992.

- Avez-vous des enfants qui n'ont jamais été à l'école ?
- Si oui, combien sont-ils ?
- Combien de filles y a-t-il parmi vos enfants non scolarisés ?
- Pourquoi n'avez-vous pas scolarisé ces enfants ?

Si les trois premières questions ont permis de collecter des données purement quantitatives qui portent sur le nombre d'enfants scolarisés ou non, c'est aussi à partir d'elles que nous avons bâti les variables utilisées comme critères d'évaluation de la non-scolarisation. Quant à la dernière question, elle contribue à cerner les aspects qualitatifs et quantitatifs de la non-scolarisation des enfants. Les réponses des parents tournaient autour des expressions suivantes : « l'école est sans valeur », « le problème de finances », « l'école est coûteuse », « le manque de place », « l'inexistence d'école », « l'école coranique » ou « l'enfant n'a pas été scolarisé parce qu'étant de sexe féminin », etc. Ces modalités aident à comprendre non seulement le niveau de scolarisation de chacune des provinces étudiées, mais elles révèlent aussi les fondements et les particularités des stratégies scolaires des parents selon les provinces.

## LE CAS DU SÉNO

### Les raisons de la sous-scolarisation dans le Séno : l'effet de l'islam

Dans le Séno, la scolarisation et les stratégies scolaires des ménages semblent déterminées par l'affirmation suivante des parents : « L'école est sans valeur, nous préférons l'école coranique. » En exploitant les réponses des 148 chefs de ménage de cette province, les résultats suivants ont été obtenus (tabl. I).

TABLEAU I  
Valorisation des composantes de la non-scolarisation dans le Séno

Critères Modalités	Nombre d'enfants non scolarisés	Filles non scolarisées
École sans valeur	4,17	2,03
Problème de finances	5,45	2,64
Pas de place	3,11	2,22
École coranique	4,22	1,73
Parce que fille	4,00	3,50
Autre	2,68	2,70
Ensemble (causes de non-scolarisation)	3,35	2,01

Il se dégage du tableau une moyenne d'ensemble de 3,35 enfants qui n'ont pas été scolarisés en raison de facteurs multiples, qui constituent les causes de la non-scolarisation. Parmi les plus importants, « l'école coranique » et « l'école considérée comme sans valeur » sont avancés pour expliquer le refus de scolariser les enfants. C'est ainsi que, pour ces deux variables, l'on observe un nombre moyen d'enfants non scolarisés significativement plus grand que celui de l'ensemble. Les parents qui déclarent que l'école coranique est l'institution vers laquelle ils orientent leurs enfants ont en moyenne plus de 4 enfants non scolarisés, tout comme ceux qui considèrent que l'école est sans valeur. Cela peut signifier que, parmi les causes fondamentales de la faible scolarisation — ou même de la non-scolarisation — dans le Séno, les parents s'orientent plus vers les écoles coraniques que vers les institutions scolaires classiques qui sont, pour eux, *sans valeur*. En fait, ces points qui agissent sur la scolarisation sont liés de manière relativement forte, car dans la réalité, si les parents optent pour les écoles qui professent l'enseignement coranique, c'est que celles-ci présentent plus de considération et de valeur sur le plan culturel, d'autant que la province est à 95 % islamisée. Les parents qui optent pour ces structures d'encadrement coraniques n'hésitent souvent pas à décrier les écoles des « Blancs » qui, selon eux, ne leur apportent rien de concret ou de positif. Faut-il souligner que, dans le cas du Séno, le facteur culturel et le facteur islamique sont tellement imbriqués que tout ce qui s'y passe (mariage, baptême, rites funéraires, etc.) tourne autour des préceptes coraniques. L'islam influe également sur la scolarisation, surtout lorsque les parents n'hésitent pas à assimiler l'école classique à un instrument de la religion chrétienne. Dès lors, les parents déclarent que la réticence envers l'école classique est une manifestation du rejet du christianisme (DE BENOIST, 1987). D'ailleurs, l'imam de Bani<sup>3</sup> nous déclarait, au cours d'un entretien, qu'il était foncièrement opposé à la scolarisation des enfants de son département

« Les enfants de la communauté qui sont allés à l'école n'ont jamais été récupérés pour la religion musulmane. De tels précédents font que nous ne sommes plus prêts à assister au reniement de la communauté par nos enfants... Vous croyez que face à cela nous allons continuer de scolariser nos enfants alors que nous avons de bons *talibés* ici ? Jamais ! »

Un tel discours, émanant du chef religieux le plus prestigieux de la région, est d'une portée sociale importante, étant donné que sa parole est suivie comme un enseignement fondé sur la sagesse et les préceptes

<sup>3</sup> Ce département est un gros centre musulman vers lequel s'effectuent les pèlerinages de la confrérie islamique tidjania. Son imam est un des grands érudits du Coran au Burkina. La parole qu'il professe est souvent prise comme la parole d'un juste, voire d'un saint.

coraniques. C'est généralement en fonction de lui, ou en se référant à lui, qu'une grande partie de la population du Séno nous citait « l'imam qui lui a enseigné ceci, ou qui lui a dit telle chose à propos de l'école... ». Les personnes interrogées concluaient alors : « Nous pensons donc que c'est mieux pour nous d'envoyer nos enfants à l'école coranique. » La faible scolarisation dans cette partie du pays se mesure par son inadéquation à la réalité islamique. En outre, s'il arrive qu'un parent soit obligé par les autorités de scolariser son enfant, il fait souvent en sorte que son enfant suive parallèlement l'enseignement coranique qui, généralement, se déroule le soir autour d'un feu de bois. Cet enseignement dispensé les soirs, jusqu'à très tardivement dans la nuit, est souvent incommode pour les élèves ; les enseignants nous signalaient, la plupart du temps, que les écoliers abandonnent l'école classique pour se consacrer à l'apprentissage du Coran, et ce au gré des parents. Cet abandon scolaire fréquent n'est-il pas simplement assimilable à l'effet logique de la dualité qui oppose école coranique et école classique ?

### **La faible scolarisation des filles, ou les discriminations sexuelles face à l'école**

Dans le Séno, on peut s'apercevoir que la faible scolarisation des filles tient à leur appartenance sexuelle. L'expérience de notre séjour dans ce milieu fortement musulman nous a amené à constater que la majorité des femmes occupe généralement une place très à l'écart de celle des hommes. Ainsi, dans ces communautés peules et musulmanes, les hommes n'admettent pas que les femmes et les filles se joignent ou s'intègrent à des structures ou à des cercles ouverts aux hommes (BÂ, 1972). Les hommes que nous avons interrogés n'hésitent pas à déclarer que « la femme doit éviter d'être dans des organes ou des structures de décision et de formation d'hommes ». De ce fait, l'école classique étant par excellence considérée par ces populations comme une institution pour hommes, les parents déclarent alors ne voir aucun intérêt à y inscrire les filles, car « leur place est auprès de leur mère... ».

## LA TAPOA

### **L'impact des pratiques géomanciques sur l'évolution scolaire dans la Tapoa**

Les déterminants et les stratégies scolaires dans la Tapoa se fondent sur le constat suivant : le « Sable du Gurmantché » oriente et détermine tout, même la scolarisation. Pour estimer la situation scolaire dans cette province, la méthode d'analyse des déterminants est basée sur les résultats de 252 observations (ou enquêtes).

En observant les résultats qui se dégagent du tableau II, on remarque qu'il existe une relation forte entre les déterminants scolaires et les critères quantitatifs qui les évaluent, tels que le nombre d'enfants, le nombre de scolarisés, le nombre de filles scolarisées, etc. Toutes les modalités des déterminants scolaires expliquent fortement la propension des parents à ne pas scolariser leurs enfants, ou à le faire mais de manière très insuffisante. C'est ainsi que, si l'on fait un parallèle entre le nombre moyen d'enfants non scolarisés de l'échantillon et ceux qui fréquentent l'enseignement primaire (du même échantillon), on s'aperçoit que le nombre moyen d'enfants non scolarisés est significativement plus élevé. Chez les ménages de la Tapoa, la non-scolarisation est effectivement importante pour la même raison que celle évoquée dans le Séno, à savoir que « l'école est sans valeur ». Avec cette modalité, on constate une différence significativement grande entre la moyenne des enfants non scolarisés de l'ensemble (3,91) et celle qui relève de la perception dévalorisante que les parents portent sur l'école. Aussi constate-t-on que les chefs de ménage qui déclarent que l'école est sans valeur sont ceux qui comptent le plus d'enfants dans le ménage (10 à 11) et le nombre le plus élevé d'enfants qui ne sont pas mis à l'école (6,63). C'est également dans ces ménages que l'on dénombre en moyenne un seul enfant scolarisé. Le plus souvent, l'enfant qui va à l'école est un garçon au regard du nombre moyen très insignifiant de filles scolarisées.

TABLEAU II  
Valorisation des modalités qui composent les déterminants scolaires dans la Tapoa

Critères Modalités	Nombre d'enfants	Enfants scolarisés	Filles scolarisées	Enfants non scolarisés	Filles non scolarisées
Non-réponse	7,22	3,78	1,61	0,29	0,14
École sans valeur	10,56	1,19	0,13	6,63	3,06
Problème de finances	8,70	1,82	0,77	5,72	2,47
Pas d'école	8,48	1,73	0,60	4,71	2,56
École inadaptée	8,41	1,88	0,79	5,59	2,71
Ensemble (causes non-scolarisation)	8,24	2,33	0,92	3,91	1,85

Mais si les Gurmantché sont enclins à ne pas scolariser leurs enfants parce qu'ils trouvent que l'école n'a pas de sens, il est utile de préciser que ce n'est cependant pas toujours le même fondement culturel que l'on donne à cette notion. En effet, le sens que les parents de la Tapoa donnent à cette conception « d'école sans valeur » diffère de celui des enquêtés du Séno, car cette notion tire sa définition aussi bien de la réalité religieuse (animiste) que de la réalité économique.

Sur le plan religieux, le Gurmantché ne décide de rien sans avoir consulté son « sable » (CARTRY, 1973). De telles pratiques reposent sur la géomancie, qui régleme et donne un sens à la vie du village et au quotidien de ces populations. C'est ainsi que, pour la scolarisation, le Gurmantché « consulte » son sable pour savoir quel avantage il retirera, ou quelle attitude il doit adopter, en inscrivant tel ou tel enfant à l'école. C'est à partir de signes ésotériques qui apparaissent dans son « sable », et dont lui seul détient le savoir, que le Gurmantché oriente sa décision en faveur ou non de la scolarisation. Mais, selon les enseignants, « l'esprit de leur sable leur recommande souvent de ne pas scolariser les enfants » et « les chefs de ménage promettent d'inscrire les enfants pour la rentrée scolaire prochaine, mais ne le feront jamais, si ce n'est de force ». Pour les Gurmantché, contredire les prédictions du sable en scolarisant l'enfant, c'est simplement exposer celui-ci et toute la famille aux malheurs et au courroux des aïeux. Voulant éviter cela, ils déduisent alors que l'école est sans valeur. Ainsi le refus ou le rejet de l'école est généré, et même géré, par la crainte des divinités et des esprits ancestraux. Il existe une peur psychologique qui se crée autour de la scolarisation, de sorte que peu nombreux sont ceux qui attribuent un sens positif à cette institution.

À cela vient s'ajouter le facteur économique et financier, car les parents qui évoquent la situation économique et financière pour justifier la non-scolarisation de leurs enfants avaient en moyenne près de 9 enfants par ménage, dont environ 2 de scolarisés contre 6 qui ne l'étaient pas. Pour les chefs de ménage, le prix des fournitures scolaires et les droits d'écolage (qui s'élevaient de 500 à 1 000 francs CFA au moment de l'enquête) n'étaient souvent pas à leur portée. Pourtant, en estimant les dépenses scolaires faites par les parents de cette province, on note que celles-ci s'élevaient en moyenne à 2 875 francs CFA par ménage (une somme qui varie de 825 à 4 925 francs CFA). Bien que cette somme soit relativement peu élevée par rapport à la moyenne nationale qui est d'environ 6 000 francs CFA, les populations de la Tapoa avouent qu'il leur est difficile, voire impossible, de satisfaire ces débours scolaires pour plus d'un élève par famille, étant donné qu'ils n'ont d'autre source de revenus que l'agriculture : celle-ci est de plus en plus déficitaire en raison de la sécheresse provoquée par les aléas climatiques au cours de ces trois dernières saisons. Dès lors, le souci majeur des paysans est de savoir, dans ce contexte de mauvaises récoltes, par quel moyen ils pourront subvenir aux besoins quotidiens de la famille.

Outre cela, nombreux sont les parents qui ne manquent pas de relever que l'école est inadaptée à leur contexte d'agriculteurs et ce par les contenus de l'enseignement dispensé aux enfants. C'est pourquoi on peut noter, à partir du tableau II, que le nombre d'enfants scolarisés est 3 fois inférieur à celui des enfants qui ne sont pas inscrits dans une école parce que les parents la jugent inadaptée. Au nombre de ceux qui

portent un tel jugement sur l'école, il y a surtout les agriculteurs, qui nous citaient le plus souvent le cas de leurs enfants qui ont été scolarisés sans avoir réussi, et acceptent difficilement par la suite les travaux et la vie d'agriculteur. En effet, ceux-là ont tendance à présenter un complexe de supériorité par rapport à leurs frères qui ne sont jamais allés à l'école, ce qui conduit habituellement ces « anciens » scolarisés à migrer vers certains pays frontaliers de la province, tels que le Niger ou le Bénin, où ils vont s'ajouter au lot de ceux que l'on désigne péjorativement par le terme de « déchets scolaires ». De telles situations représentaient pour les parents une perte ; ainsi ceux-ci nous signalaient ne plus jamais vouloir inscrire un enfant à l'école, si l'aboutissement était finalement d'en faire des éléments qui étaient « ni bons pour l'école, ni bons pour l'agriculture ».

### **La précocité des mariages : une entrave à la scolarisation des petites filles gurmantché**

À l'instar du Séno, les filles en âge d'aller à l'école sont très peu nombreuses à fréquenter un établissement scolaire. On constate surtout que les raisons avancées pour expliquer la non-scolarisation des filles sont respectivement « l'école sans valeur » (3,06), « le manque d'école dans le village » (2,56) et « l'école est inadaptée » (2,71). Pour ces mêmes modalités, on recense des nombres moyens très dérisoires de filles scolarisées (entre 0,13 et 0,79). En fait, au regard du nombre moyen d'enfants par ménage qui tourne autour de huit, on dénombre moins d'une fille qui fréquente un établissement scolaire. Pour les parents, scolariser une fille n'a vraiment pas de sens à partir du moment où elle est « donnée en mariage » dès sa naissance. En effet, toute petite, la fille est promise en mariage à un membre d'une autre famille du village ou des alentours. Ce phénomène de « fiançailles » très précoces nuit à la scolarisation des filles et ne bénéficie qu'aux parents, qui en profitent pour obtenir des services gratuits de leur gendre et une compensation matrimoniale qui varie entre 200 000 et 300 000 francs CFA. Dans une précédente étude sur certaines provinces du Burkina dont la Tapoa, l'Unicef souligne :

« La cause de la faible scolarisation des filles relève de faits culturels et historiques. Sur le plan culturel, la scolarisation des filles dans certaines zones rurales, notamment dans la Tapoa, apparaît toujours comme inutile et nuisible eu égard au statut et aux rôles dévolus à la femme dans la société. D'une manière générale, les parents se rendent compte que l'instruction des filles remet en cause la pratique établie et répandue de donner ou de fiancer la fille dès son bas âge (dès l'âge de 5 ans et parfois moins)... Si elle va à l'école, elle choisira son mari et refusera à coup sûr le mari choisi par ses parents. Ce qui a pour conséquence de rompre l'alliance scellée entre les deux familles. » (UNICEF, 1986 : 70).

Ce constat met en évidence les attitudes adoptées par les parents pour éviter l'instruction scolaire aux filles. Au-delà de tous les avantages économiques dont bénéficient les parents par « l'offre en mariage de leur fille », il convient de relever que, lorsque celle-ci est promise à un homme, les parents géniteurs n'ont plus la possibilité de décider d'elle ; ils ne peuvent en aucun cas la scolariser sans le consentement du gendre qui le plus souvent s'oppose à l'instruction de sa fiancée, de peur qu'instruite elle ne le rejette plus tard pour un autre qui aura été scolarisé.

Dans la société gurmantché, la femme est donc un trésor auquel on porte un regard attentif et on veille à ce que rien ne l'arrache de sa famille génitrice ou de celle de son mari. Par conséquent, les parents sont très méfiants à l'égard de l'école, la considérant comme un instrument qui peut entraîner « la perte de la fille ». Nombreux sont alors ceux qui refusent catégoriquement de scolariser leur fille, et si certains y sont contraints par les autorités administratives, ils s'acharment à les « détourner » de l'école<sup>4</sup> par tous les moyens (dont l'utilisation des pratiques magiques, selon les enseignants en poste).

## LE KADIOGO

### **Ouagadougou, « la cité scolaire » aux inégalités d'accès et de conditions scolaires**

Ouagadougou dispose du tiers des infrastructures administratives, scolaires et sanitaires de l'ensemble du pays. Dans cette ville, la scolarisation ne souffre d'aucune faiblesse, même si ces dernières années une certaine stagnation la caractérise. En effet, plus de 80 % des enfants en âge d'aller à l'école sont effectivement inscrits dans un établissement public ou privé. Aussi était-il intéressant de savoir pourquoi la scolarisation fonctionnait convenablement dans cette ville, tout en considérant également la non-scolarisation d'une minorité non négligeable, soit 18 % des enfants. L'analyse porte sur les résultats obtenus auprès d'un échantillon de 688 personnes.

Sur les 688 personnes interrogées dans le Kadiogo, 108 étaient concernées par la non-scolarisation d'un ou de plusieurs de leurs enfants, tandis que 580 déclaraient les avoir tous scolarisés lorsqu'ils étaient en âge d'aller à l'école. C'est ainsi qu'en étudiant le tableau d'évaluations croisées (tabl. III), on s'aperçoit que la moyenne d'ensemble des enfants

<sup>4</sup> Ces moyens sont surtout d'essence occulte, car, dans les sociétés gurmantché, de telles pratiques sont courantes et ont des effets psychologiques pour toute personne qui y croit.

TABLEAU III  
Valorisation des modalités de la variable « cause de non-scolarisation »

Critères Modalités	Nombre d'enfants	Enfants scolarisés	Filles scolarisées	Enfants non scolarisés	Filles non scolarisées
Non-réponse	4,83	3,22	1,55	0,02	0,01
École sans valeur	6,58	3,77	2,12	2,42	1,27
Problème de finances	8,13	3,22	1,42	3,18	1,58
Pas de place	8,80	3,20	1,30	3,50	2,20
Autre	7,86	4,38	1,90	1,62	0,48
Ensemble (causes de non-scolarisation)	5,29	3,27	1,57	0,57	0,28

scolarisés est significativement plus élevée que celle des non-scolarisés. En effet, sur une moyenne générale de 5 enfants par ménage, un peu plus de 3 enfants étaient inscrits à l'école, tandis que la moyenne des non-scolarisés est de 0,57. Ce qui ressort de ce tableau, c'est que moins les parents ont d'enfants, plus ils les scolarisent. Les ménages qui ont un nombre moyen d'enfants de 3 à 5 les scolarisent plus fréquemment, à l'opposé des ménages comportant plus de huit enfants qui présentent un nombre relativement important d'enfants non scolarisés. C'est aussi ce type de « familles nombreuses » qui justifient la non-scolarisation de certains enfants par les problèmes financiers ou par le manque de place à l'école. Sans cependant tirer de conclusion hâtive, il est fort possible que les ménages ayant un nombre élevé d'enfants éprouvent de grandes difficultés à les placer tous, dans des établissements scolaires gouvernementaux ou privés laïcs.

Parmi les enfants qui ne sont pas scolarisés à Ouagadougou, il y a plus de filles que de garçons. Chez les enfants non scolarisés pour un *problème financier* (3,18) ou pour un *manque de place* (3,50), on dénombre en moyenne 1,58 et 2,20 filles, soit pour chacune de ces deux raisons plus que la moitié des enfants non scolarisés. De ce constat, on peut alors déduire que, lorsque les parents ont un grand nombre d'enfants, c'est la scolarisation des filles qui est souvent sacrifiée, comme le souligne M.-F. Lange : « L'investissement scolaire se réalise le plus souvent au profit des garçons, lorsque les ressources de la famille sont limitées... » (LANGE, 1991 : 95-96). En tout état de cause, et comparativement aux deux précédentes provinces, l'accès des filles à l'école est aussi inégalitaire, puisqu'il y a en moyenne 0,28 fille pour 0,57 enfant non scolarisé.

En dépit donc de la concentration des écoles dans cette partie du pays, on observe encore des problèmes de place qui ne permettent pas d'accueillir tous les enfants. Certes, Ouagadougou est la « cité scolaire » du pays, mais la capitale ne manque pas d'éprouver des difficultés à accueillir tous les enfants dans les établissements d'enseignement primaire, de sorte que la scolarisation y est un véritable « parcours du combattant ». Dans cette ville, l'afflux, pour ne pas dire la ruée, vers l'école met en lumière une situation générée essentiellement par la forte croissance démographique de la ville qui aggrave le caractère très sélectif de l'école publique à Ouagadougou. La sélectivité qui s'opère lors des recrutements scolaires révèle les limites des capacités d'accueil des salles de classe par rapport à une population scolarisable qui ne cesse de croître considérablement. Ainsi, on recensait en 1991-1992 133 000 enfants en âge d'aller à l'école pour 1 139 classes. Le déséquilibre entre les capacités d'accueil et le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école est manifeste, car il aurait fallu pour satisfaire la demande scolaire dans cette ville que l'État consente à édifier, pour l'année 1992, plus de deux cent cinquante classes supplémentaires pour adapter l'offre éducative aux besoins exprimés par les parents. Mais une telle politique scolaire non seulement représenterait un poids financier démesuré pour l'État, mais surtout participerait davantage au déséquilibre scolaire entre Ouagadougou et les autres localités du pays.

Les difficultés que rencontrent les parents pour scolariser leurs enfants concernent surtout, comme nous le mentionnions plus haut, les populations des couches sociales modestes ou défavorisées. Une situation qui n'est pas facilitée par la cherté de l'école, tout particulièrement à Ouagadougou, conséquence évidente de la forte demande scolaire. Près de 40 % des parents affirment que l'école est très coûteuse, ce jugement reposant sur le fait que les droits d'écologie dans les écoles publiques vont de 1 000 à 2 000 francs CFA, auxquels s'additionnent de menues cotisations spontanées et les frais de fournitures scolaires. Certains parents constataient que le coût de la scolarité des enfants devenait exorbitant, alors que les salaires ou les revenus ne font que baisser ou, dans le meilleur des cas, ont stagné au cours des dernières années. En évaluant les dépenses scolaires à Ouagadougou à partir des estimations que nous ont fournies les parents au cours de l'enquête, on s'aperçoit notamment que les dépenses d'un écolier par ménage représentaient, pour l'année scolaire 1992-1993, une somme plus élevée que la moyenne nationale. Mais soulignons que le coût éducatif évalué varie sensiblement selon les catégories sociales, le nombre d'enfants par ménage et le nombre d'enfants scolarisés.

## Les conditions scolaires des enfants selon le statut social et professionnel du chef de ménage

L'examen du tableau IV fait ressortir que, pour une moyenne de 3 enfants scolarisés, les parents dans leur ensemble dépensent respectivement pour les droits scolaires (ou les droits d'écolage) 11 450 francs CFA, et 8 430 francs CFA pour les fournitures scolaires. Au total, les parents d'élèves déboursent globalement 19 880 francs pour une moyenne de 3 enfants scolarisés, ce qui signifie que chaque parent d'élève résidant à Ouagadougou dépense en moyenne 6 625 francs pour un enfant scolarisé. Toutefois ce montant varie énormément en fonction des catégories professionnelles et sociales et en fonction du nombre d'enfants qui constituent le ménage.

TABLEAU IV  
Evaluation des dépenses scolaires par ménage à Ouagadougou, selon le PCS, le nombre d'enfants par ménage et le nombre d'enfants scolarisés

Professions ou catégories sociales	Effectifs d'enquêtes par catégorie	Nombre moyen d'enfants par ménage	Autres enfants la charge	Nombre moyen d'enfants scolarisés	Droits d'écolage ou/et frais de scolarité* pour l'ensemble des enfants scolarisés	Dépenses en fournitures scolaires* (selon le nombre d'enfants scolarisés)
Non-réponse	5	6,8	1,2	4,6	14 291	10 650
Agriculteur	71	7,7	2,4	3,4	9 140	6 540
Salarié moyen de l'administration	152	4,8	1,9	3,5	12 155	10 015
Salarié supérieur de l'administration	25	3,3	2,6	3,1	18 262	12 405
Commerçant	74	6,1	2,2	2,9	12 720	8 180
Militaire	45	4,9	1,9	3,2	14 320	8 785
Paramilitaire	11	7,2	1,5	5,1	7 850	7 790
Autre	305	5,0	1,4	3,0	10 415	7 745
Ensemble	688	5,3	1,7	3,3	11 450	8 430

\* En francs CFA.

Par ailleurs, le tableau indique que les droits d'écolage et de scolarité des agriculteurs et des corps paramilitaires (policiers, agents des eaux et forêts, etc.) sont significativement réduits, par rapport à ce que l'on observe pour l'ensemble de l'échantillon. Ainsi les agriculteurs dépensent 9 140 francs pour une moyenne de 3 enfants scolarisés, alors que les agents des corps paramilitaires en dépensent 7 850 pour environ cinq enfants scolarisés. De ce fait, les agriculteurs dépensent environ 3 000 francs, tandis que les agents paramilitaires déboursent 1 500 francs en moyenne pour chaque enfant scolarisé. Au regard de ces

dépenses de scolarité par élève, qui sont peu élevées pour ces deux catégories professionnelles, on peut esquisser deux tentatives d'explication qui se rattachent principalement aux revenus de ces travailleurs.

En effet, on peut penser que ceux qui déclarent être des agriculteurs en milieu urbain sont en règle générale des personnes n'ayant pas d'activité précise et de sources de revenus permanentes. La plupart d'entre eux, comme nous l'indiquions précédemment, sont des migrants issus des zones rurales, qui généralement ne possèdent aucune autre compétence que leur seule connaissance en agriculture, activité qu'ils ont toujours pratiquée. Il est difficile pour eux de se valoriser sur le marché du travail et, par conséquent, d'avoir un travail stable. Le plus souvent, ils vivent de « petits boulots », qui leur rapportent tout juste quelque 200 à 500 francs CFA par journée de travail, en effectuant les tâches les plus ardues. Installée généralement à la périphérie de Ouagadougou, cette catégorie de parents cherchera tout de même à offrir l'instruction scolaire à ses enfants, en dépit de capacités financières très limitées. Ainsi, avec 2 180 francs CFA de frais de fournitures scolaires, on sait que les dépenses des « agriculteurs » ne permettent en fait que d'acquérir le minimum de matériel scolaire. Les frais moyens de scolarité, qui s'élèvent à 3 000 francs CFA (très inférieurs aux droits d'inscription que requiert la scolarité d'un enfant dans le privé), nous permettent de supposer que les agriculteurs n'ont guère le choix de l'établissement scolaire pour leurs enfants, qui doivent s'orienter vers les écoles publiques. De plus, la faible somme consacrée à l'achat des fournitures scolaires indique que, dans ces circonstances, les écoliers issus de ces milieux sociaux ne disposent pas de tous les cahiers nécessaires à chaque discipline, *a fortiori* des manuels d'application et d'exercices scolaires, puisqu'un manuel de lecture ou de calcul du primaire produit au Burkina coûte de nos jours entre 850 et 1 250 francs CFA. Dès lors, un enfant dont le père est « agriculteur » n'aura sans doute pas tout le matériel didactique nécessaire à l'amélioration de ses connaissances, ou à leur pratique.

Les agents des corps paramilitaires sont, de la même façon, confrontés à ces difficultés, car cette catégorie professionnelle qui appartient à l'échelle inférieure (tout juste avant la catégorie E) de la fonction publique dispose généralement d'un salaire mensuel moyen qui se situe entre 30 000 et 40 000 francs CFA ; ce qui est tout juste un peu plus élevé que le Smic (salaire moyen inter-catégories) qui est de 22 500 francs CFA. Pourtant, ces agents qui ont été scolarisés accordent un crédit à l'école, censée fournir à leurs yeux un avantage important pour entrer dans le marché de l'emploi. De ce fait, ils scolarisent un grand nombre de leurs enfants, mais en dépensant le moins possible (ce qui est évidemment fonction de leur revenu). Ils déboursent en moyenne 1 570 francs CFA de frais d'écologie pour chacun de leurs enfants qui fréquente un enseignement primaire de la ville. Compte tenu de la

somme dépensée pour un enfant scolarisé, on peut supposer que cela n'est possible que dans les établissements publics. De ce fait, il n'est pas vain d'imaginer que cette catégorie sociale s'orienterait plus volontiers vers les écoles publiques que vers les écoles privées. Par ailleurs, il convient de relever que les paramilitaires assument très peu de frais pour les fournitures scolaires de leurs enfants ; ils n'y consacrent en moyenne que 1 560 francs CFA, somme inférieure à celle dépensée par les « agriculteurs ».

Mais au-delà de cette explication économique, qui permet de cerner le fait que les « agriculteurs » et les paramilitaires dépensent de manière relativement peu élevée pour la scolarité de leurs enfants, il convient également de relever que ce sont ces deux catégories sociales qui ont le nombre d'enfants le plus élevé de l'échantillon. Comme on peut l'observer, les « agriculteurs » ont environ 8 enfants et les paramilitaires en ont 7, alors que la moyenne d'ensemble est de 5 à Ouagadougou. Partant de ce constat, il est vraisemblable que, compte tenu de leur situation socio-économique précaire, le nombre élevé d'enfants pourrait être un sérieux handicap à leur capacité d'offrir des conditions scolaires acceptables à tous les enfants scolarisés, car ils auront tendance à faire passer la subsistance quotidienne de leur famille avant toute autre chose. Dans de telles conditions, où le chef de ménage doit pourvoir au quotidien de sa famille à partir de ses faibles revenus, les agriculteurs prennent l'option de ne scolariser qu'une partie de leurs enfants, en nombre inférieur à ceux qu'ils décident de ne pas scolariser. Mais les agriculteurs et les paramilitaires de Ouagadougou continuent de croire en cette école, censée procurer à leurs enfants un statut social supérieur. Cependant, comment cet espoir peut-il se concrétiser si l'on considère que leur progéniture évolue dans les conditions scolaires les plus difficiles, avec notamment peu de matériel didactique et un mauvais suivi scolaire ?

En revanche, le tableau montre que ce sont les salariés supérieurs de l'administration qui dépensent le plus pour les frais de scolarité et les fournitures scolaires de leurs enfants. C'est ainsi que, pour environ trois enfants scolarisés, cette catégorie sociale dépense en moyenne 18 260 francs CFA pour la scolarité et 12 405 francs CFA pour les fournitures scolaires, soit plus de 6 000 francs CFA de scolarité et environ 4 135 de fournitures scolaires pour chacun des enfants inscrits dans le primaire (cette catégorie sociale dépense deux fois plus que les agriculteurs et les paramilitaires). Ce faisant, leurs enfants auront non seulement de meilleures conditions scolaires par rapport à ceux de l'ensemble de la population, mais surtout par rapport aux catégories sociales ayant un statut inférieur. Les écoliers appartenant à cette couche sociale aisée évolueront dans des contextes scolaires qui leur sont nettement favorables, puisque, en plus des conditions matérielles qui leur sont offertes, ils bénéficient généralement d'un suivi scolaire adéquat. Aussi

remarque-t-on sur le tableau que le nombre de scolarisés de cette catégorie sociale est fortement lié au nombre d'enfants du ménage, car l'on note que la scolarisation porte pratiquement sur l'ensemble des trois enfants qu'elle compte en moyenne. Devrons-nous alors déduire à partir de l'exemple de cette catégorie sociale que moins un ménage dispose d'enfants, plus il les scolarise? Ce qui est évident, c'est que, lorsqu'on estime la proportion de scolarisés sur l'ensemble des enfants du ménage par catégorie sociale, on s'aperçoit notamment que ceux qui relèvent d'un statut social supérieur scolarisent 94 % de leurs enfants, les classes moyennes un peu plus de 70 %, et les « agriculteurs » environ 45 %. On peut également observer que, si les dépenses scolaires reflètent approximativement les catégories sociales, le nombre d'enfants par ménage semble être aussi fonction de la profession ou de la catégorie sociale du chef de ménage. C'est ainsi que, après les cadres supérieurs de l'administration, les salariés moyens de la fonction publique et les militaires ont un nombre d'enfants (4,8 et 4,9) inférieur à celui des commerçants (6,1), des paramilitaires (7,2), des agriculteurs (7,7).

Le nombre moyen d'enfants scolarisés par les commerçants est moins élevé que la moyenne d'ensemble, et ils scolarisent moins d'enfants que toutes les autres catégories. Cette situation de faible scolarisation viendrait du fait que les commerçants considèrent de moins en moins l'école comme une structure véritablement « rentable ». Certains décident alors de scolariser la moitié de leur progéniture et de garder les autres auprès d'eux, pour les initier aux activités commerciales, qui, selon eux, seraient nettement plus « bénéfiques » aux enfants que l'instruction scolaire. Bien souvent, lors de notre enquête dans cette ville, les commerçants estimaient qu'au Burkina un intellectuel, nanti des diplômes les plus appréciés, gagne moins que celui qui fait du commerce. Ceci se révèle exact en cette période de crise économique et financière, ou encore face à l'irrégularité du versement des salaires des fonctionnaires de certains services publics. Toutefois, on observe que, lorsque les commerçants scolarisent leurs enfants, ils dépensent autant que les salariés moyens de la fonction publique, ce qui laisse supposer que les enfants issus de ce milieu bénéficient d'honorables conditions scolaires, qui peuvent leur être favorables sur le plan de la réussite aux examens de fin d'année ou de fin de cycle.

On peut donc se demander quel est l'impact de la catégorie sociale et professionnelle sur la scolarisation, mais il faut surtout retenir que l'analyse nous a permis de cerner la primauté des facteurs socio-économiques sur la scolarisation à Ouagadougou. On a pu ainsi vérifier que « les différenciations scolaires d'ordre ethnique ou religieux s'estompent en ville et laissent place aux hiérarchies sociales » (LANGE et MARTIN, 1993 : 96). Ainsi la scolarisation des enfants dans la ville de Ouagadougou apparaît-elle comme le « miroir » parfait de la stratification sociale et économique. Les disparités relatives aux conditions de

scolarité entre écoliers ont été perçues à travers les dépenses éducatives et le nombre d'enfants scolarisés selon leur origine sociale, c'est-à-dire en fonction du statut social du chef de ménage. Généralement, les ménages dont le chef relève de la catégorie sociale supérieure scolarisent de manière relativement importante leurs enfants, tout en leur assurant de meilleures conditions scolaires par l'octroi d'une grande partie (ou de l'ensemble) du matériel pédagogique nécessaire à la réussite des études. Les parents tentent ainsi de préparer au mieux leur succession à la tête de l'administration ou de l'appareil d'État au moyen de cette école à laquelle ils doivent leur place sociale et leur pouvoir économique actuels. C'est pourquoi ils n'hésitent pas à dépenser des sommes importantes pour leurs enfants, de sorte qu'ils aient toutes les chances de réussite de leur côté (HUGON, 1974). Et comme le souligne F. Sanou :

« Ce n'est pas le mérite, l'aptitude intellectuelle des élèves qui déterminent leur chance d'accès aux différents niveaux du système éducatif, mais plutôt *leur origine sociale, la fortune et/ou le pouvoir social de leurs ascendants* » (SANOU, 1986 : 229).

À l'opposé, les catégories sociales les plus modestes, ou ayant des revenus limités, ne peuvent qu'offrir des conditions scolaires incomplètes ou médiocres, et seulement à une partie de leur progéniture, qu'ils ont préalablement choisi de scolariser (cas des agriculteurs). Quant aux agents paramilitaires qui, plus ou moins, se trouvent dans ce contexte socio-économique défavorable, on constate qu'ils scolarisent fortement leurs enfants tout en ne leur accordant que très peu de moyens et de matériel pédagogique pour assurer leur formation. Il ressort alors que ces catégories sociales, en dépit de leurs moyens financiers limités, souhaitent ardemment que leurs enfants obtiennent ce savoir scolaire, dans l'espoir que ceux-ci pourront bénéficier de conditions de vie meilleures que les leurs.

Dans la région du Kadiogo, l'adhésion à l'école exprime de manière explicite que l'école reste pour beaucoup de « Ouagalais » le *creuset* par lequel on pourra obtenir un certain pouvoir ou une situation sociale, principalement au sein de l'administration étatique. C'est pourquoi, malgré le coût élevé de la scolarité que signalent une grande partie des parents, on continue d'assister à une demande scolaire importante, entraînant évidemment un afflux vers les écoles.

## CONCLUSION

Avec l'analyse des stratégies scolaires à travers le cas de ces trois unités administratives du Burkina Faso, nous avons abouti au constat que les stratégies éducatives des familles sont très diversifiées au niveau national. Les disparités scolaires qui existent, et qui sont certes quel-

quefois imputables à l'insuffisance de l'offre scolaire, méritent d'être nuancées par la demande scolaire. En effet, nous avons constaté que dans certaines zones du pays, comme le Séno et la Tapoa, bien que faiblement dotées d'écoles, les populations ne se bousculent point pour scolariser leurs enfants. Pour les populations de ces zones, l'école présente très peu ou pas du tout d'intérêt. C'est pourquoi certains mettront au point des pratiques, ou des stratégies, de refus de l'école, de façon à entraver l'évolution scolaire. C'est sans doute ce qui explique la faible scolarisation dans ces zones, où, après plus de quatre-vingts ans de scolarisation, seulement un à deux enfants sur dix ont la chance d'être inscrits dans une école. Toutefois, si ces deux zones révèlent un aspect peu encourageant de la scolarisation, dans le Kadiogo, c'est la situation inverse que l'on peut observer. En dépit des difficultés financières des ménages et face à l'insuffisance de l'offre scolaire, on note que dans cette circonscription une grande majorité des ménages qui ont des enfants en âge d'aller à l'école les y ont inscrits. C'est pourquoi on dénombre dans cette province plus de 8 enfants sur 10 qui vont à l'école, même si, comme nous l'avons observé, les disparités scolaires n'ont pas disparu : c'est en fonction du statut social et professionnel des parents et de la taille des ménages que la scolarisation des enfants diffère.

## BIBLIOGRAPHIE

- BÂ (A.H.), 1972 — *Les aspects de la civilisation africaine*. Paris, Présences africaines, 140 p.
- BENOIST (J. R. de), 1987 — *Église et pouvoir colonial au Soudan français*. Paris, Karthala, 541 p.
- CAPELLE (J.), 1990 — *L'éducation en Afrique noire, à la veille des Indépendances*. Paris, Karthala-ACCT, 326 p.
- CARRON (G.) et TA NGOC CHAU, éd., 1981 — *Disparités régionales dans le développement de l'éducation*. Paris, Unesco-IIPE, 529 p.
- CARTRY (M.), 1973 — « La notion de personne en Afrique noire ». In : Document des colloques internationaux du CNRS, Paris.
- HALLAK (J.), 1991 — *L'éducation pour tous : grandes espérances ou faux espoirs ?* Paris, IIEP, 23 p.
- HUGON (P.), 1993 — « Comment éduquer, former, employer la jeunesse en Afrique ». In : *Politiques de développement et croissance démographique en Afrique*, Paris, PUF : 113-137.
- HUGON (P.), 1974 — L'enseignement, enjeu de la compétition sociale à Madagascar. *Revue Tiers Monde*, XV, 59-60, juillet-octobre : 491-510.
- INSD, 1989 — *Analyse des résultats définitifs du recensement général de la population du Burkina Faso en 1985*. Ouagadougou, 317 p.

- INSD, 1993 — *Analyse des résultats de l'enquête démographique nationale de 1991*. Ouagadougou, 60 p.
- KI-ZERBO (J.), 1990 — *Éduquer ou périr, « on ne naît pas tout fait »*. Paris, Unicef, 120 p.
- LANGE (M.-F.), 1991 — *Cent cinquante ans de scolarisation au Togo. Bilan et perspectives*. Lomé, université du Bénin, les dossiers de l'URD, 174 p.
- LANGE (M.-F.) et MARTIN (J.-Y.), 1993 — « La socialisation par l'éducation et le travail : l'itinéraire incertain ». In : *Jeunes, ville, emploi. Quel avenir pour la jeunesse africaine ?*, Paris, ministère de la Coopération et du Développement : 95-98.
- MARCOUX (R.), 1993 — *L'école ou le travail. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*. Université de Montréal.
- MARTIN (J.-Y.), 1981 — « Différenciation sociale et disparités régionales : le développement de l'éducation au Cameroun ». In : *Disparités régionales dans le développement de l'éducation*. Paris, Unesco-IIPE : 25-135.
- MEBAM (ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation des masses), 1992 — *Statistiques scolaires de l'enseignement de base 1991-1992*. Ouagadougou, 102 p.
- SANOU (F.), 1986 — *Avant-propos pour une réforme de l'éducation au Burkina Faso, les intérêts des bureaucrates burkinabé dans l'école et sa réforme*. Université de Ouagadougou, 88 p.
- UNICEF, 1986 — *Analyse de la situation des femmes et des enfants au Burkina Faso : les provinces du Kadiogo, du Sourou et de la Tapoa*. Ouagadougou, 270 p.
- YARO (Y.), 1993 — « La répartition des infrastructures scolaires et les mouvements des jeunes ruraux vers les villes au Burkina Faso ». In Livenais (P.) et Vaugelade (J.), éd. : *Éducation, changements démographiques et développement*, Paris, Orstom, coll. Colloques et Séminaires : 119-124.
- YARO (Y.), 1994 — Et si nous étions trop nombreux pour les écoles de Ouagadougou. *Gazette de l'APED*, 5, Paris, février 1994 : 1-4.